

FICHE 3

Objet du document : Fiche technico-économique de l'activité d'équitation adaptée réalisée lors d'une visite de terrain le 12 décembre 2018

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE OU SE DEROULE L'ACTIVITE

Statut juridique

Deux structures de statut SARL coexistent. L'une d'elles était initialement sous forme associative

Différentes activités proposées par la structure

Structure 1 : Centre équestre « classique ». Activités d'équitation, pension
Structure 2 : Activités centrées sur le handicap. Equitation adaptée

Caractéristique générale de l'environnement (urbain, semi-urbain, rural)

Le centre équestre est situé sur une petite commune de la région parisienne, à 8 km d'une ville de 12 000 habitants.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE PORTEE PAR LA STRUCTURE 2

Date de création de l'activité

2015

Activité principale

Equitation adaptée



HISTORIQUE DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE

L'une des dirigeantes, à l'origine du projet, souhaitait développer un concept éthique et novateur, à contrario des « grandes structures » dans lesquelles elle avait eu de mauvaises expériences en tant que salariée. Elle crée donc sa propre structure équestre en achetant des infrastructures en 2012. Elle choisit le statut de SARL. Dans ses précédentes expériences professionnelles, elle avait déjà travaillé avec le public handicapé et souhaitait continuer sans « faire du chiffre » sur le handicap. Elle est par ailleurs titulaire du BFE-EH.

Elle rencontre ensuite la deuxième dirigeante, cliente de son centre équestre, avec qui elle imagine de créer une association dédiée à la pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap, au sein même des infrastructures de la SARL déjà existante. La 2^{ème} dirigeante est cavalière galop 7 et titulaire du BEATEP activités sociales et vie locale option enfance/jeunesse et handicaps. C'est en 2015 qu'une association est créée et a permis de recevoir certaines subventions pour acheter du matériel. En 2017, afin de se libérer des exigences de gouvernance de l'association, celle-ci est dissoute et liquidée. L'activité reprend grâce à la création d'une 2^{ème} SARL.

Les deux activités sont séparées juridiquement mais coexistent sur le même centre équestre.



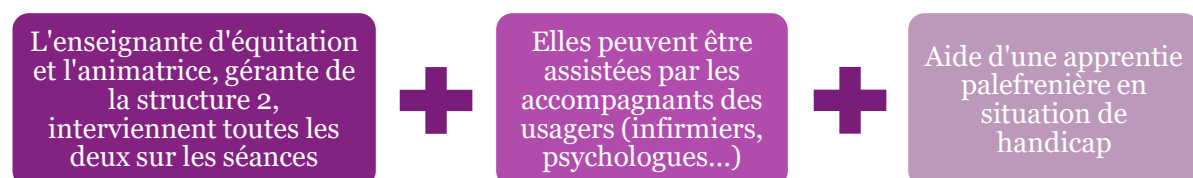
ASPECTS TECHNIQUES GENERAUX

L'INFRASTRUCTURE

Les activités d'équitation adaptée se déroulent au sein de la structure 1, située en région parisienne. La structure 2 bénéficie d'une mise à disposition des locaux et participe à tous les postes de charge au pro rata de l'utilisation. L'essentiel des activités d'équitation adaptée se déroulent en manège, même si toutes les infrastructures peuvent être utilisées en fonction des besoins et objectifs des séances.

150 000 euros d'aménagements ont été réalisés pour faciliter l'activité. Elles comprennent : la construction d'un petit manège, plus adapté que l'existant ; la réalisation d'un club-house chauffé et accessible ; la construction d'écuries poney accessibles ; la réfection des chemins ; un éclairage aux normes PMR,... Ces aménagements ont été **financés par des subventions publiques et privées** octroyées à la structure 2 lorsqu'elle avait un statut associatif, ou sur les fonds propres de la structure 1. Les deux gérantes ont été très pro-actives au sujet des subventions. Le centre équestre est, par ailleurs, labellisé équihandi : l'ensemble des infrastructures sont accessibles, à l'exception du club-house principal et de l'accès aux toilettes PMR en attente de réfection.

LES INTERVENANTS (EQUITATION ADAPTEE)



La gérante de la structure 2 organise l'activité de la SARL, à destination des publics handicapés : recherche de clientèle, contacts avec les ESSMS, organisation des séances, compte-rendus, recherche de subventions.

LA CAVALERIE



Une cavalerie composée de 20 équidés (shetlands, poneys, chevaux), de différentes tailles pour s'adapter à la clientèle (de 3 à 85 ans). Les équidés sont propriétés de la structure 1.



Tous sont utilisés pour l'équitation adaptée. Ils sont achetés selon des critères de gentillesse après une phase de test. Un travail de désensibilisation aux bruits (forte intensité, métallique, plastique) est effectué avec chaque équidé.



Les poneys sont hébergés dans des boxes individuels. Tous sortent au pré au moins 2 heures par jour.

LE MATERIEL

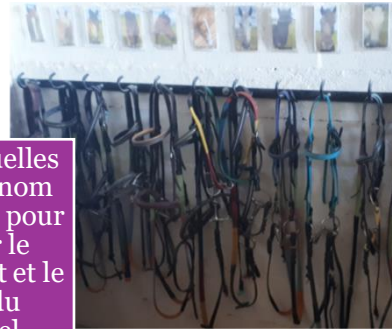
Divers outils sont utilisés par la structure pour faciliter le bon déroulé des séances d'équitation adaptée. Ces outils ont été soit achetés, soit fabriqués par la structure, soit donnés.

Quelques exemples d'outils utilisés :

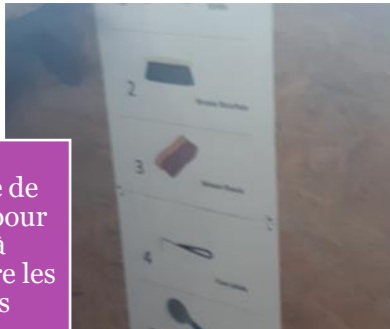
Des lettres +
pictogramme
de couleur
autour du
manège pour
faciliter le
repérage



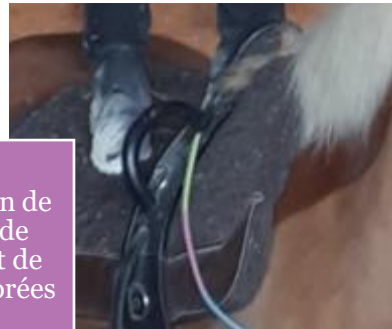
Aides visuelles
(photo + nom
du cheval) pour
faciliter le
rangement et le
choix du
matériel



Un guide de
pansage pour
aider à
reconnaitre les
brosses



Utilisation de
surfaix de
voltige et de
rênes colorées



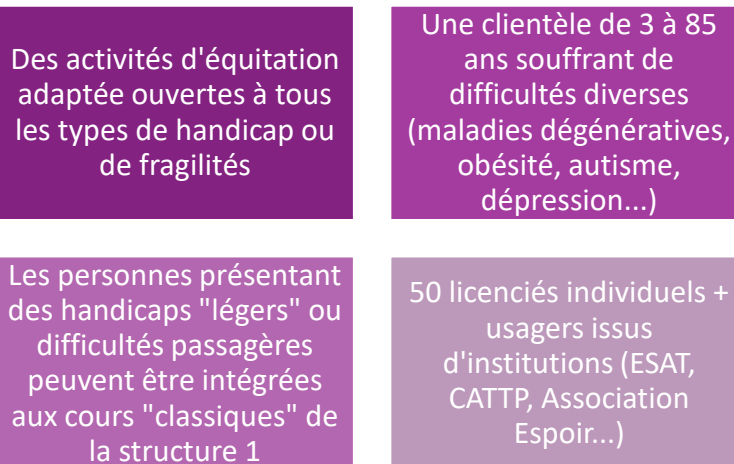
Utilisation d'un
équilève pour
la mise à cheval
des personnes
à mobilité
réduite



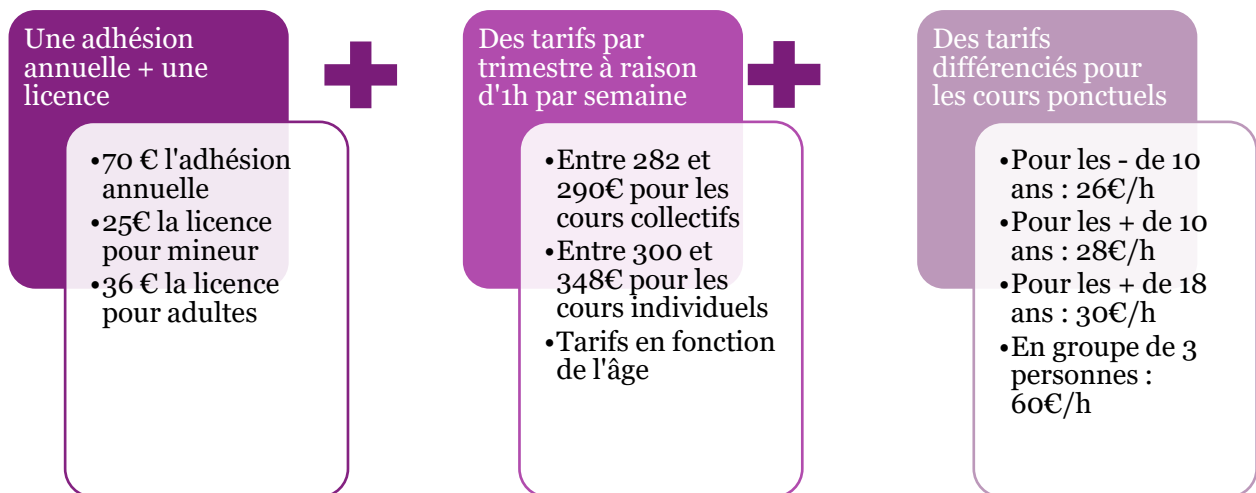
La structure dispose également d'un fauteuil roulant et d'un reposoir pour les personnes qui en auraient besoin. Tous ces outils ne sont pas utilisés systématiquement. L'équilève n'est utilisé qu'en dernier recours, les usagers préférant utiliser du matériel « classique », rejetant l'étiquette « handi ».

PRESTATIONS

LES DIFFERENTES PRESTATIONS ET LA CLIENTELE

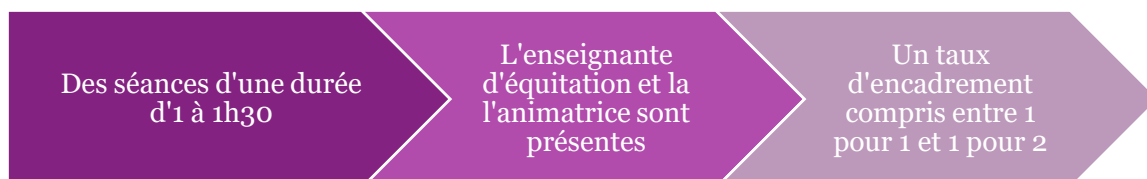


Une diversité de tarifs :



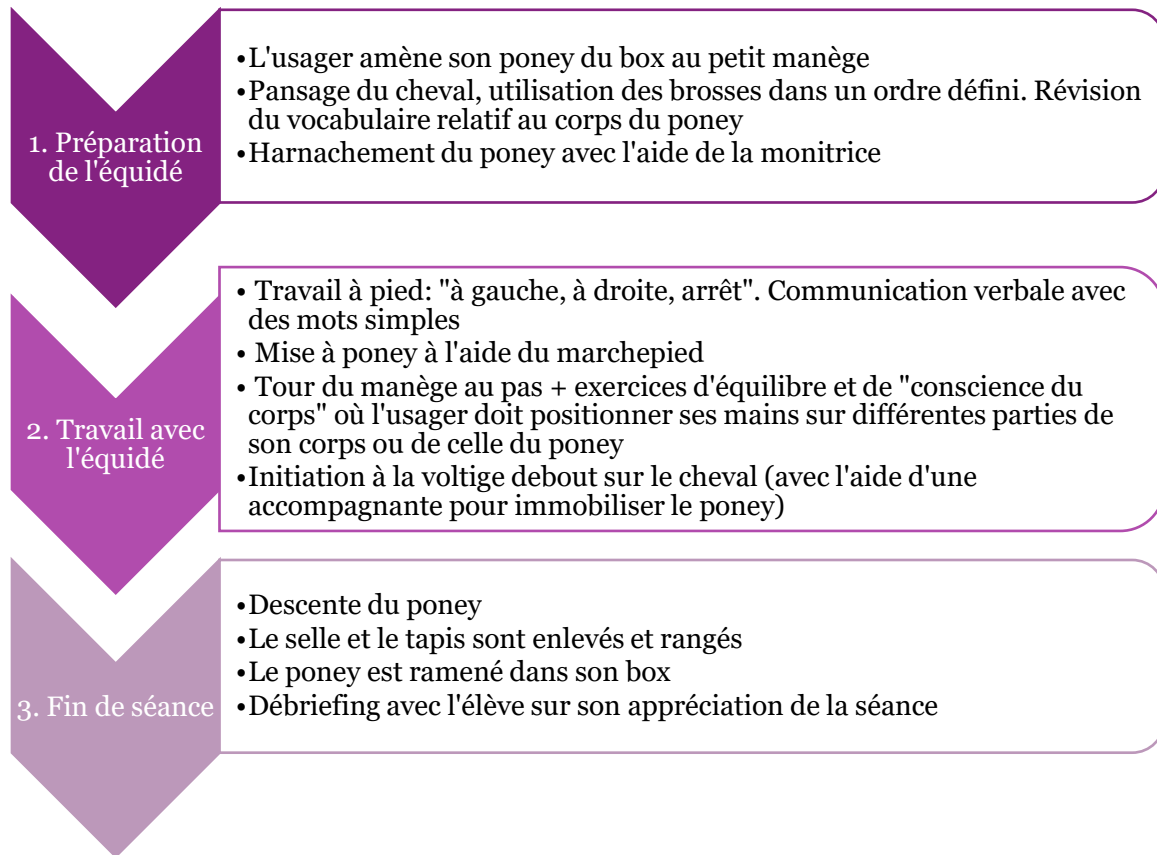
La structure propose également des initiations à l'équi-feel (20€ par h). Un spectacle est également organisé chaque début d'été avec tous les usagers du centre équestre.

LE DEROULEMENT DES ACTIVITES



Chaque séance est singulière et adaptée à l'usager en fonction de ses difficultés.

Exemple de séance observée avec une jeune femme de 20 ans, autiste et pratiquant l'équitation adaptée depuis plusieurs années :



LE PARTENARIAT

Etablissements partenaires	Modalités du partenariat	Consolidation des partenariats
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de structures : • MAS • Prévention spécialisée • CATTP • FAM • Adultes handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions de partenariat conclues • Tous sont ad-hoc pour chaque structure (pas de modèle) • Elles fixent des règles en termes de sécurité, liés à l'état des personnes : exigence des attestations médicales complètes 	<ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats au trimestre ou à l'année • Fidélisation difficile • Certains établissements mauvais payeurs • Conséquence : certains enfants de structures reviennent en tant que particuliers

LA COMMUNICATION

L'activité fonctionne en grande partie grâce au bouche à oreille

Communication sur le site internet + la page Facebook de la structure

Un démarchage régulier par mail auprès des structures médico-sociales

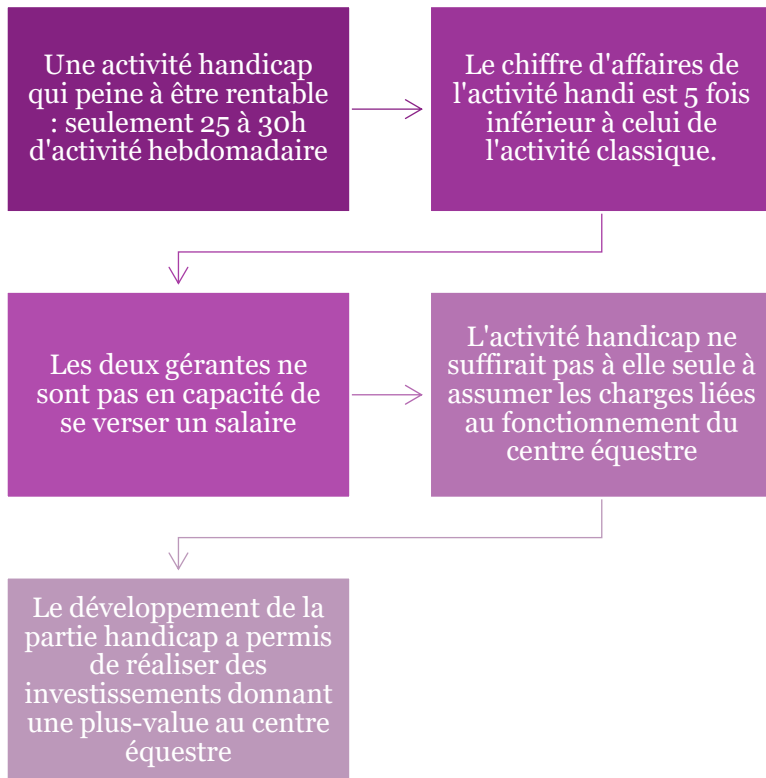
Certains établissements sollicitent directement la structure

ASPECTS ECONOMIQUES

COMPARAISON DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LES DEUX STRUCTURES

	Structure 1	Structure 2
Infrastructures	Propriétaire	Mise à disposition
Chiffres d'affaires (estimation donnée par la gérante)	160 000 €	30 000€
Effectif total (en nombre de personnes)	2	2
Dont gérante	1	1
Dont apprentis, stagiaires	1	1

CONCLUSIONS



PERSPECTIVES



Les leviers de développement de l'activité

- Développer la formation et devenir OF BFE-EH
- Trouver les financements pour les derniers aménagements nécessaires



Les freins au développement de l'activité

- Une activité handicap difficilement rentable qui pèse sur l'équilibre économique des deux structures
- Une grande dépendance aux structures spécialisées « clientes »
- Un « petit » centre équestre qui souffre de la concurrence des plus grandes structures

NB : Juillet 2020 : la SARL équi-handi est en grosses difficultés financières, dues au Covid-19, du fait de l'absence de clients des institutions et du manque de perspectives dans les mois qui viennent.